

Vers un manifeste des co-recherches citoyennes et participatives Pour un plan d'actions concerté par et pour les acteurs et opérateurs

Les assises du tiers secteur de la recherche à Rennes participent d'évolutions profondes et tendanciennes dans notre société visant à renouveler le pacte entre la recherche publique l'ensemble de la société.

Portés par des acteurs de natures et de statuts hétérogènes, ces changements expriment le besoin de susciter de nouvelles questions de recherche, de produire de nouvelles connaissances mobilisables par les acteurs sociaux, répondant à leurs préoccupations. Ces dynamiques appellent l'émergence de sciences portées vers l'action.

Dans des champs de la connaissance aussi variés que l'agronomie, l'éducation, l'urbanisme et l'architecture, la biologie, les arts appliqués, la chimie, l'intelligence artificielle, les mathématiques, la psychologie etc., des milliers d'organisations en France, relevant du tiers secteur de la recherche, la plupart du temps associées à des laboratoires et chercheurs publics, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur, défrichent des hypothèses, apportent leurs contributions face à des enjeux multiples et parfois complexes, qui doivent être affrontés de la façon la plus coopérative possible : alimentation, santé publique, défis culturels, solidarité et lutte contre la pauvreté, soutenabilité de nos économies et modes de production et de consommation, lutte contre le changement climatique, etc.

Dans cette période de transformation, d'inquiétudes et de « concernement », nous agissons en plaçant les stratégies de recherche au cœur de nos méthodes d'action, en tenant compte du fait que depuis une vingtaine d'années, on observe un élargissement de l'innovation dans ses processus (innovation distribuée, ascendante, interactive) et dans ses objectifs (innovation sociale, durable, responsable, frugale...).

Des stratégies générales de co-recherches semblent un moyen utile et sous-estimé par la plupart des autorités publiques, quelle que soit leur échelle ou périmètre d'action.

Toutefois, malgré une profusion d'actions de qualité, et ce depuis des décennies, nous avons conscience que pour déployer des connaissances robustes, dont il est attendu que l'impact et l'effet transformatif concret puissent être « mesurés », tant quantitativement que qualitativement, des efforts de structuration importants doivent désormais être déployés.

Nous avons conscience qu'une « masse » d'initiatives aussi précurseuses et de qualité fussent-elles ne fait pas une politique et que nous vivons un temps où « la preuve par l'exemple » ne suffit pas ; que nous affrontons des blocages et des freins multiples ; que des changements (de cadres, de cultures, de financements) n'advieront que si les acteurs eux-mêmes participent de l'émergence de nouveaux agencements institutionnels, si possible en lien avec les différentes autorités concernées, qu'elles soient politiques, administratives ou sectorielles.

Nous pensons que les acteurs ont une partie du futur et du présent entre leurs mains. Nous pensons qu'il nous revient de proposer l'émergence d'un plan d'action à 10 ans, solides et collaboratifs.

Aussi, nous nous engageons à développer et consolider, aux échelles territoriales idoines :

- Des **outils de financements** des co-recherches, au premier rang desquels un fonds mutualiste, susceptible de mobiliser des fonds publics et privés,
- Un maillage **d'interfaces territoriales** de coopérations de recherches citoyennes et participatives, sous la forme de tiers lieux de recherche, de services à la communauté,
- Des **cadres d'apprentissage**, de formation et de compagnonnage des étudiants, acteurs, chercheurs,
- Un **observatoire des pratiques et des acteurs** susceptibles d'influencer la statistique nationale et des efforts budgétaires et fiscaux à la hauteur des enjeux,
- Des **processus de pollinisation, de dissémination et de capitalisation** adaptés aux acteurs et aux territoires.

Rennes, Paris, le 1^{er} décembre 2020.

Premiers co-signataires :